

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Boissiera : mémoires de botanique systématique |
| Herausgeber: | Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève |
| Band: | 55 (1998) |
| | |
| Artikel: | Catalogue des plantes vasculaires de la Mauretanie et du Sahara occidental |
| Autor: | Lebrun, Jean-Pierre |
| Kapitel: | I: Introduction |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-895416 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I – INTRODUCTION

“Le Sahara occidental me tente. Il est encore exceptionnellement mal connu; l’exploration scientifique est à peine commencée”.

Th. MONOD, Méharées: 144, 1937.

Pour des raisons purement phytogéographiques (voir chapitre III), le présent ouvrage couvre non seulement la Mauritanie proprement dite ($1.085.805 \text{ km}^2$) mais aussi les régions correspondantes à l'ancien Sahara espagnol (Rio de Oro et Seguia-el-Hamra: 300.000 km^2); au total une zone de $1.385.805 \text{ km}^2$. Le Sahara occidental est revendiqué par le Maroc, mais le référendum d'autodétermination n'a pas encore eu lieu.

Publier, en 1998, un Catalogue des plantes de “Mauritanie”, même ainsi conçu, alors que depuis 1991, on dispose grâce à BARRY & CELLES d'une “Flore de Mauritanie”, peut paraître superflu. De fait, ce dernier ouvrage est fondamentalement (mais pas uniquement) une compilation reposant essentiellement sur “L'Inventaire des plantes signalées en Mauritanie”, publié par ADAM en 1962. Le défaut fondamental de ce travail tient au fait que son auteur n'y précise pas explicitement et directement ses sources pour chaque espèce. Dans certains cas, tels ceux de *Crinum natans*, *Cyperus procerus*, *Saba senegalensis*, etc., il est clair qu'ADAM indique une “Préférence édaphique” ou une “Préférence climatique” correspondant à des localités extra-mauritanienes, ou si on préfère, à des milieux n'existant pas en Mauritanie; soulignons à ce sujet ce qu'écrivait J. RAYNAL en 1964 (*Adansonia*, sér. 2, 4: 154) à propos de *Scleria depressa* (syn.: *S. racemosa* subsp. *depressa*): “sa mention par ADAM en Mauritanie nous paraît très suspecte”. Par ailleurs, certaines espèces qu'il retient sont connues en des lieux proches des frontières actuelles de la Mauritanie, mais pas à l'intérieur de ce pays (*Vitellaria paradoxa*, *Lannea humilis* par exemple). Pour d'autres plantes, très rares en Mauritanie, on retrouve l'origine de leur indication dans ce pays en consultant la littérature botanique qui lui a été consacrée; c'est le cas pour *Begonia chevalieri* (= *B. rostrata*) et *Luffa acutangula* (SAUVAGE, 1953). Finalement, il n'y a absence d'ambiguïté que pour les plantes qu'il affecte d'un astérisque; celles-là, il le précise “... ont été récoltées en Mauritanie par l'auteur et déposées au Muséum National d'Histoire Naturelle (Phanérogamie)”.

ADAM signale au total 1013 espèces dont seulement un peu plus de 300 furent déposés à Paris.

Le même problème se pose pour le “Catálogo razonado de las plantas del Sáhara español” de GUINEA, publié en 1948. Il y considère comme présentes diverses espèces qui n'y ont pas été collectées, simplement parce qu'elles ont été observées dans des régions limitrophes. Certes des herborisations plus récentes, ont confirmé la présence dans ces régions de certaines plantes.

Dans l'ouvrage de BARRY et CELLES, la situation est la même; on y indique des espèces telles *Stipagrostis brachyathera* et *S. sahelica*, non mentionnées par ADAM ou d'autres ayant publié sur la Mauritanie; s'agit-il de récoltes des auteurs ? Ce n'est pas spécifié.

Plus encore que pour d'autres territoires, c'est donc l'étude de l'ensemble des échantillons en provenance de Mauritanie et du Sahara occidental, qui permettrait de réellement faire le point sur la richesse floristique de ces régions.

Malheureusement, pour des raisons historiques, ces récoltes sont dispersées; contrairement au cas des autres pays pour lesquels nous avons publié des “Catalogues”, nous n'avons pas pour la dition considérée la quasi totalité des échantillons actuellement connus, entre les mains.

Nous n'avons pu consulter que ceux existant dans l'herbier du CIRAD-EMVT (transféré de Maisons-Alfort à Montpellier-Campus de Baillarguet), du Muséum à Paris et d'une faible partie des récoltes que BARRY nous envoia pour détermination. De sorte que pour beaucoup d'espèces nous avons du séparer en deux paragraphes la citation des localités de récolte; le premier (affecté du signe ↗) les données de la littérature, le second (affecté du signe ↘) les échantillons effectivement vus.

En ce qui concerne le premier paragraphe nous avons retenu en général les publications floristiques fondamentales, classées chronologiquement (pour d'autres qui n'y figurent pas, on se reportera à la bibliographie):

- Bonnet & Pellegrin (1914) = Association franç. Avancement Sci., Congrès du Havre, C.-R.: 1-7.
 Benoist (1927) = Bull. Mus. Nalt. Hist. Nat., 33: 188-192.
 Maire (1922) = Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N., 13: 24-26 (Contributions à l'étude de la Flore du Sahara occidental).
 Maire (1922) = Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N., 14: 159-160.
 Maire (1925) = Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N., 16: 87-97.
 Maire (1934) = Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N., 25: 10-20.
 Maire (1935) = Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N., 26: 148-162.
 Maire (1936) = Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N., 27: 344-354.
 Maire (1949) = Le Botaniste, Sér. 34, fasc. 1-6: 293-308 (Contributions à la connaissance de la Flore de l'Afrique du Nord).
 Monod (1939) = Phanérogames in: Monod (Ed.), Contributions à l'étude du Sahara occidental, Publ. Comité Etude Hist. Scient. Afr. occ. Franç., Sér. B, 5 (2): 53-211.
 Guinea (1948) = Catálogo razonado de las plantas del Sáhara español, Anales Jard. Bot. Madrid, 8: 357-442.
 Sauvage (1946) = Office Nat. Anti-Acridien, Mém., n° 2, 1 vol., 46 p.
 Sauvage (1949) = Travaux bot. dédiés à René Maire, Mém. h.-s., 2, Soc. Hist. Nat. Afrique Nord: 279-290.
 Sauvage (1953) = Office Nalt. Anti-Acridien, Bull., n° 4, 1 vol., 28 p.
 Monod (1952) = Bull. Inst. Franç. Afrique Noire, 14: 405-449.
 Monod (1954) = Bull. Inst. Franç. Afrique Noire, 16: 1-48.
 Dubuis, Faurel & Simonneau (1960) = Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N., 51: 115-135.
 Monod (1974) = Bull. Mus. Nalt. Hist. Nat., Sér. 3, n° 273, 1974, Ecologie générale, 23: 29-115.
 Monod (1977) = ibid., n° 461, 1977, Botanique, 32: 73-127.
 Monod (1979) = ibid., Sér. 4, 1, 1979, Sect. B, n° 1: 3-51.
 Monod (1988) = Notes sur la Flore et la végétation du Parc national du Banc d'Arguin.
 Dobignard (1992) = Candollea, 47: 113-179.

De la sorte, à partir de notre ouvrage, il sera possible pour la dition considérée de cartographier la plus grande partie des localités actuellement connues pour une plante donnée; avec bien sûr un petit risque d'erreur, pour celles qui sont représentées par des échantillons que nous n'avons pas vus. De toute façon, l'erreur étant humaine, elle ne peut être entièrement absente, même pour les localités dont nous avons vu des échantillons; de plus subsiste encore le difficile problème posé par les localités non encore bien repérées.

Bien entendu, nous n'avons affecté d'un numéro que les espèces dont nous avons vu au moins un échantillon ou une référence bibliographique *a priori* indiscutable. Les autres restent à rechercher en Mauritanie; certaines y seront certainement trouvées soit *in situ*, soit en herbier. Pour les espèces citées par ADAM ou BARRY & CELLES, sans autre précision, leur présence étant à confirmer, nous les avons affectées d'un astérisque (*).

Comme l'écrivait MONOD en 1954: ... "il ne s'agit encore que de l'inventaire, à peine achevé, de la flore" ...

REMERCIEMENTS

Ils vont tout naturellement à M. B. Toutain, Responsable de l'unité de recherche Ressources alimentaires et fourrageres au CIRAD-EMVT; à M. le Professeur R. Spichiger et M. H. M. Burdet du Conservatoire botanique de Genève; ainsi qu'à M. R. Meuwly et M^{le} M. Delley du même institut; enfin à M^{me} P. Mérigout qui fut notre secrétaire au CIRAD-EMVT.